



Naturalisation d'un mineur

Par **Mary13008**, le **12/10/2020 à 22:39**

Bonsoir à tous,
Je suis maman d'un enfant né à Paris mais qui vit au Maroc. Je suis retournée au Maroc quelques mois après la naissance de mon petit. Actuellement, il a 11 ans et je souhaiterais connaître les options possibles pour qu'il puisse avoir un titre long séjour ou déposer un dossier de naturalisation
Merci à tous,

Par **amajuris**, le **13/10/2020 à 17:10**

bonjour,
pour répondre, il faudrait au moins nous indiquer la nationalité des parents.
étant parti au maroc quelques mois après sa naissance, ne procure aucun avantage particulier pour séjourner en france ou avoir la nationalité française.
en matière de nationalité, la france applique le double droit du sol.
salutations

Par **Tisuisse**, le **14/10/2020 à 08:25**

Et ce, même s'il est né en France, le droit du sol n'existe pas en France.

Par **amajuris**, le **14/10/2020 à 17:39**

mais la France applique le double du droit du sol.